

AFFAIRE N°17/6 - Construction d'un logement de fonction à la BRETAGNE grand canal -
Approbation du programme établi - Demande de subvention auprès du Ministère de l'Édu-
cation Nationale - Demande d'emprunt auprès de la C C C E - Inscription d'un crédit
de 1% du coût de la construction au budget communal - prévision du financement des ho-
noraires de l'homme de l'art - approbation du dossier technique - autorisation de passer
un marché de gré à gré avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis a obtenu sur la liste d'urgence de 1977, l'inscription d'un logement de fonction à l'École de la BRETAGNE GRAND CANAL.

Ce logement sera destiné au Directeur de l'Établissement.

Je vous demande, en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le programme établi et d'autoriser la réalisation de cette opération
- de m'autoriser à solliciter de la C C C E un emprunt de 50 000 F pour couvrir la participation communale
- de m'autoriser à solliciter du Ministère de l'Éducation Nationale une subvention de 50 000 F
- de m'autoriser à inscrire au chapitre 932 article 6 312 du Budget 1976 pendant une période de 30 ans au nombre des dépenses obligatoires, un crédit pour l'entretien de l'immeuble égal au moins de 1 % du coût de la construction
- de m'autoriser d'ores et déjà à prévoir le financement des honoraires de l'homme de l'art. Les crédits nécessaires seront rattachés au Budget de 1976.
- de m'autoriser à passer un marché de gré à gré avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse
- d'approuver le dossier technique.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE